

INSTITUT CANADIEN DE LA CONSTRUCTION EN ACIER

3760, 14e Avenue, bureau 200, Markham, Ontario L3R 3T7 - Téléphone 905-946-0864 - Télécopieur 905-946-8574
courrier électronique: lmconnell@cisc-icca.ca - site internet: http://www.cisc-icca.ca

DEMANDE D'ADHÉSION COMME MEMBRE FABRICANT

Nom de la compagnie _____

Adresse postale _____

Adresse routière (si différente) _____

Téléphone _____ Fax _____

Courriel : _____ Site internet _____

Activité principale de la compagnie _____

Nom de l'ingénieur chargé des activités de génie (règlement ICCA 2(a)(iii)).

a) **Employé sur une base permanente** _____
Formation universitaire et expérience (annexer une feuille séparée).

b) **Retenu sur une base contractuelle** _____
Formation universitaire et expérience (annexer une feuille séparée)

Date d'accréditation aux exigences de la norme CSA W47.1

Division 1 _____ ou 2 _____ Date _____
(s.v.p. cocher et inscrire la date)

Nom de l'ingénieur chargé des applications de soudage _____

Nom de l'ingénieur chargé des études de soudage _____

Au nom de la compagnie:

Je demande mon accréditation comme membre fabricant de l'Institut canadien de la construction en acier

ce _____ jour de _____ 20____.

Nous acceptons de nous conformer aux règlements de l'ICCA existants ou éventuels si nous devenons membre fabricant.

NOM _____

FONCTION _____

SIGNATURE _____

OBJECTIFS DE L'ICCA

Les objectifs de l'Institut canadien de la construction en acier sont les suivants:

Promouvoir l'élaboration, la fabrication et l'utilisation, par l'industrie canadienne de la construction en acier, de l'acier de construction, y compris de la chaudronnerie et des poutrelles à treillis en acier, en:

- a) Préconisant des pratiques plus efficaces, plus sûres et plus uniformes et l'économie dans l'utilisation de l'acier de construction par le biais de la recherche au niveau de l'ingénierie et des techniques appliqués aux nouvelles utilisations, aux améliorations à apporter aux modes de calcul, méthodes, spécifications techniques, normes et codes;
- b) Collaborant et en favorisant la collaboration avec et entre les aciéries, associations de construction et du domaine de l'acier, les institutions d'enseignement, les autorités gouvernementales ou autres organismes qui s'intéressent à ce domaine;
- c) Lançant et en encourageant des programmes de recherche de marchés, de commercialisation, de promotion de relations publiques et de publicité visant à élargir les marchés de l'acier de construction en faisant valoir ses qualités et ses avantages;
- d) Favorisant auprès des architectes, ingénieurs, entrepreneurs, propriétaires et étudiants, une meilleure compréhension de la valeur de l'acier de charpente par le biais de publications techniques, de colloques ou autres programmes éducationnels;
- e) Élaborant des normes de gestion saine dans l'ensemble de l'industrie quant à la comptabilité, analyse des coûts, financement, crédit, documents contractuels, commercialisation, statistiques, codes de déontologie, etc.